

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **67 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1^{er} juillet 1958 - 30 juin 1959)

INTRODUCTION

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une activité particulièrement intense, à cause des travaux supplémentaires suivants :

1. La deuxième correction des eaux du Jura va entraîner des travaux le long du canal qui relie les lacs de Morat et de Neuchâtel ; ce canal est en partie sur territoire vaudois. Nous allons être obligés de procéder à une fouille pour sauver des vestiges préhistoriques situés près de Cudrefin. L'entreprise elle-même assumera les gros frais de cette fouille.

2. L'ouverture du premier chantier de l'autoroute Genève-Lausanne, dans le vallon de l'Aubonne, m'a obligé à prévoir, avec l'ingénieur en chef que cela concerne, des mesures pour la sauvegarde des vestiges archéologiques que la construction de cette route (et des voies annexes) fera découvrir.

La Société suisse de préhistoire s'occupe aussi de ce problème, mais elle n'a pas encore mis en place le dispositif dont elle étudie la création.

3. A la suite du choix de la région de Vidy pour y placer l'Exposition nationale suisse de 1964, j'ai pris contact avec les directeurs de cette importante manifestation. Il a été prévu un service archéologique qui procédera à la sauvegarde des vestiges romains découverts durant la mise en place de l'Exposition.

4. Un nouveau règlement sur la prévention des accidents exige la pose, sur les toits des bâtiments, de barres de protection pour les couvreurs. Cette pose doit obligatoirement se faire lors des plus prochains travaux. Pour les monuments historiques, qui sont généralement pourvus de très grands toits, cette exigence pose un problème esthétique et soulèvera souvent des difficultés financières. Je suis intervenu pour demander qu'on admette sur certains monuments l'emploi de crochets plutôt que de barres. Cette proposition est à l'étude. Les crochets sont peu visibles en effet.

5. La liste des monuments historiques, difficile à connaître par suite des constants classements nouveaux, contenait nombre d'erreurs très anciennes, répétées de tirage en tirage. Elle a été entièrement revue et corrigée ; elle fait l'objet d'un nouvel arrêté de classement global, du 11 septembre 1959.

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. MENUS TRAVAUX ET TROUVAILLES ISOLÉES

Apples. — M. Gut, ingénieur forestier, a signalé dans la forêt de Duin une butte ronde qui pourrait bien être un tumulus préhistorique.

Bex. — Deux tombes burgondes ont été découvertes à la place du Marché, sous le bord d'un trottoir, à l'occasion de travaux publics. L'une contenait un vase en céramique noire, caréné, très typique. (On en trouvera la reproduction face à la page 209.) Les ossements ont été recueillis et soumis à l'appréciation de l'Institut d'anthropologie. M. Hausamann, membre correspondant, s'est attentivement occupé de cette découverte.

Chabrey. — M. Wiesendanger et M. Hennard ont récupéré deux saumons de fer trouvés près du chemin de Champmartin. Ils sont de l'époque romaine.

Coinsins. — Tout près de la route de Trélex, à côté de l'auberge de l'Union, dans une gravière que possède M. Charles Magnin, deux foyers préhistoriques ont été découverts par M. Villaret, conservateur du Musée de botanique. Avec le professeur M.-R. Sauter et M. Hennard, préparateur au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, ces foyers ont été fouillés. Ils ont révélé de la céramique du temps des champs d'urnes (fin de l'âge du bronze).

Crans près Nyon. — A l'occasion de la construction d'une villa, au bord du lac, sur le versant sud du Nant-de-Pry, on a découvert des tuiles et tessons de céramique de l'époque romaine. Ils révèlent un site romain jusqu'ici inconnu. Nous remercions M. Alexandre van Berchem de nous avoir signalé cette trouvaille.

Envy. — M. Decollogny signale au lieu dit « Sur le Signal » les restes de retranchements. Ce peut être aussi bien un refuge préhistorique qu'une défense avancée du couvent de Romainmôtier.

Lavigny. — J'ai fouillé une tombe de la nécropole burgonde du Crêt, qui est apparue dans la gravière de M. Theintz. Le squelette complet était accompagné d'une grande épée (*sax*) et d'un couteau de ceinture (*scramasax*) en fer, très oxydés, ainsi que de divers ornements de bronze. Les objets ont été acheminés vers le Musée cantonal, tandis que les ossements étaient confiés à l'Institut d'anthropologie.

Orbe. — Des tombes d'époque indéterminée sont apparues aux Granges d'Orbe. M. Pierre Decollogny, inspecteur forestier, a recueilli des os. Il s'agit peut-être du cimetière d'une léproserie.

Yverdon. — La pirogue du lac de Neuchâtel, qui est provisoirement déposée dans la cour du château (en attendant le réaménagement du musée régional), a été l'objet de mesures de protection.

II. TRAVAUX SYSTÉMATIQUES

Avenches. — L'aménagement de détail de l'amphithéâtre romain s'est poursuivi. L'accès ouest est maintenant visible. Le gazon de l'arène est complet. Des chemins ont été aménagés.

Au Cigognier, les massifs de maçonnerie ont été débarrassés de la végétation qui les envahissait et rejointoyés. M. de Sybourg, qui s'en est occupé, a également préparé la restauration de certains secteurs du rempart romain qui sont recouverts de végétation et se dégradent.

Aux thermes du Perruet, la consolidation a fait de gros progrès. On a exploré le terrain voisin, au sud-ouest, et constaté que ces thermes possèdent encore une travée de locaux. Il va donc falloir déblayer cette zone et prévoir également la prolongation du toit protecteur.

Le plan d'ensemble, précis, de toutes les découvertes faites à Avenches est en cours d'exécution.

En Pré-Vert a eu lieu une fouille, dont le résultat ne m'a pas encore été communiqué.

Les travaux d'Avenches, inspirés et aidés grandement par *Pro Aventico*, ont bénéficié du concours de M^{me} Clairmont-von Gonzenbach et du D^r Th. Schwarz.

Au Musée romain, la salle du deuxième étage a été entièrement réaménagée. Les principes les plus modernes de la muséologie y ont été appliqués. Celle du premier étage va suivre.

Nombre d'objets, avant d'être réexposés ou acheminés vers les réserves, ont fait l'objet de travaux de conservation, de restauration ou de consolidation, au laboratoire du Musée cantonal.

Juriens - Ferreyres. — Dans toute cette région, notamment à Prinbois, M. Paul-Louis Pelet a procédé à des sondages, puis à une fouille systématique. Il a découvert de très anciennes fonderies de fer. La trouvaille d'un tessou de tuile romaine dans l'un de ces établissements nous fait placer cette industrie déjà à l'époque romaine (sous toutes réserves cependant). Il s'agit d'établissements étendus et répartis dans la région. Cette industrie s'est probablement continuée au moyen âge. M. Stücheli et M. Decollogny ont collaboré à ces travaux, tandis que la commune de Juriens procurait aimablement une partie de la main-d'œuvre.

Lausanne. — Dans une zone située entre la Maladière et le Musée romain, quatre grands bâtiments ont été construits (La Vidynette S.A.). L'Association du Vieux-Lausanne a pu fouiller systématiquement leur emplacement. Les travaux ont été conduits par MM. Pierre Margot et Jacques Bonnard. D'innombrables trouvailles de céramique et un chapiteau ont été mis au jour, ainsi que les fondations de plusieurs bâtiments. Parmi les découvertes figure une grande jarre de l'âge du bronze.

Au chemin de Primerose (côté amont), j'ai été appelé sur place pour constater, après le passage d'une pelle mécanique, la destruction de plusieurs tombes romano-burgondes. En tout cas cinq tombes ont été détruites par inattention.

Saint-Cergue. — M. Curti a continué la fouille signalée dans mon précédent rapport. Il a maintenant trouvé dans ses trois principales couches de tombes de menus restes de céramique et de bronze. Il semble qu'il y a en tout cas une occupation du second âge du fer, une occupation romaine et une occupation barbare ou du haut moyen âge.

Certains éléments font même penser à l'âge du bronze. Il faudra encore développer les travaux avant d'obtenir des certitudes.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, etc.

I. TRAVAUX ISOLÉS ET FORTUITS

Chexbres. — M. Jean Prahins possède le terrain sur lequel s'élevait autrefois le château de la Paleyre. Il a procédé à des fouilles ; il a dégagé une tour d'angle et divers murs, qui ont été consolidés.

Lausanne. — Dans le quartier de Saint-Roch, la construction de garages à voitures a provoqué la mise au jour de fondations. M. Pierre Margot a procédé à une fouille. Il a pu dégager le chevet de la chapelle de Saint-Roch, disparue depuis longtemps. C'était un très modeste sanctuaire, à chœur polygonal.

Les cuves d'une ancienne tannerie ont été retrouvées en aval de la rue de la Mercerie.

II. TRAVAUX RELATIFS A DES MONUMENTS CLASSÉS

Baulmes. — Le clocher de l'église fait l'objet d'une restauration conduite par M. Pierre Margot. Le remplage d'une des fenêtres doit être entièrement refait. La flèche sera en partie reconstruite. On a également piqué l'extérieur des murs du sanctuaire et découvert les vestiges de plusieurs baies.

Bretonnières. — Un nouveau mode d'éclairage est à l'étude pour l'église de ce village.

Chavannes-le-Chêne. — La station néolithique du Vallon des Vaux a de nouveau eu la visite de pilleurs. Une clôture a été placée.

Chêne-Pâquier. — La tour Saint-Martin se dégrade et a besoin d'un sérieux entretien. Le service des Bâtiments de l'Etat va s'en occuper.

Commugny. — L'église a reçu un nouveau vitrail, œuvre de M^{lle} de Fels, comme les précédents.

Concise. — Une fouille clandestine a eu lieu à la station lacustre. L'enquête de la gendarmerie a permis de retrouver l'un des pilleurs, venu d'un autre canton. Il a été dénoncé à la Préfecture.

Constantine. — Une installation de chauffage électrique a été posée à l'église.

Cuarnens. — Le projet de restauration annoncé l'an passé est en cours d'exécution.

Cudrefin. — L'orgue dont nous signalions la prochaine installation à l'église de Montet, dans un précédent rapport, est maintenant terminé.

Epalinges. — L'église des Croisettes a été munie d'éléments de chauffage électrique. En outre, on recherche un mode d'éclairage plus satisfaisant que l'actuel, problème dont la solution est difficile à trouver.

Etagnières. — Le chœur de l'église a été restauré, sous la direction de M. Nicod, d'Echallens, qui avait dirigé la restauration de la nef du même sanctuaire. La voûte, en brique cuite, a été remise au jour. Ce chœur contient, sur l'autel, un important retable dû aux frères Reyff ; cette œuvre date de 1654. Il y a une trentaine d'années, un restaurateur alémanique avait eu la curieuse idée d'en racler la peinture originale pour passer du brou de noix, en ajoutant quelques rehauts à la dorure. On a profité de la restauration du chœur pour restaurer ce retable ; ce travail a été confié au Musée de Nyon. Le blanc crémeux primitif du fond a été reposé ; des ors abondants ont repris leur place eux aussi. Des colonnes aux marbrures rouges donnent un caractère remarquable à ce retable, dont les niches ont reçu les statues primitives — sauf celle du sommet qui est perdue (et où un Christ triomphant, ancien lui aussi, a été posé). Toutes les couleurs, retrouvées grâce aux pigments insérés dans le bois, correspondent aux primitives. (Voir face à p. 208.)

Fey. — La restauration de l'église, déjà signalée, est terminée. C'est une réussite.

Gimel. — Une fontaine classée monument historique a été abîmée intentionnellement. Le fautif a été frappé d'une amende.

La Sarraz. — Le château de La Sarraz commence à avoir besoin de plusieurs travaux d'entretien et de restauration. M. Mamin en a fait l'étude et dressé l'ordre d'urgence. Seules les ressources manquent.

Lausanne. — Les restes authentiques de l'ancien évêché ont été complétés par un bâtiment moderne qui vient d'être achevé. Ce bâtiment neuf abritera au rez-de-chaussée des services de l'Université et à l'étage, dans le toit, une partie du musée du Vieux-Lausanne, directement reliée à l'autre partie, celle qui est installée dans le monument ancien.

Le service des Bâtiments de l'Etat et moi-même sommes intervenus à quelques reprises pour l'adaptation de ce nouveau bâtiment au caractère du quartier, surtout pour qu'il ait un aspect aussi discret et tranquille que possible, de manière à ne pas gêner la cathédrale, ni les parties médiévales de l'ancien évêché. Le résultat recherché semble acquis, encore que tout ne soit pas parfait dans l'œuvre réalisée là.

La salle capitulaire de la cathédrale est restaurée. MM. Gilliard et Cahen ont mené à bien ces travaux délicats.

A l'église Saint-Laurent, une étude a été demandée à M. Lavenex, à l'occasion du prochain remplacement de l'orgue de 1900. Il était question de déplacer l'instrument à l'extrémité nord de l'église, en obstruant des fenêtres, et de renverser le sens des bancs ; enfin modifier les entrées. Je me suis élevé contre des perspectives non conformes à l'histoire de l'art et aux besoins actuels — d'autant plus que le nouvel orgue pourra parfaitement prendre la place de l'actuel.

L'éclairage sera amélioré dans cette église, qui va recevoir sous peu un nouveau vitrail conçu par M. Schimek.

A l'Abbaye de l'Arc, des travaux de restauration à l'extérieur, conduits par M. Laurent d'Okolsky, avancent à grands pas. Fort malheureusement, le très bel entablement du portail du jardin, sculpté dans une molasse trop tendre, ne pourra pas être conservé. Il tombe en miettes.

L'Isle. — Le parc du château a perdu, il y a plus de dix ans, une partie de ses arbres ; ceux-ci, devenus vétustes, tombaient par grosses branches, dangereusement. Maintenant, il faut songer à abattre le reste des grands arbres, pour en planter de jeunes. On ne peut pas éviter ce sacrifice. La responsabilité en incombe à ceux qui, il y a une douzaine d'années, n'ont pas eu l'idée de replanter de jeunes arbres à l'arrière du parc, en conservant au premier plan un rideau de grands arbres émondés.

Lutry. — M. Pierre Margot a été chargé d'étudier la restauration de l'intérieur de l'église de Lutry.

Morges. — L'église paroissiale, entièrement restaurée à l'intérieur, a repris vie. Elle se retrouve exactement dans l'état dans lequel ses constructeurs l'avaient conçue. C'est un très bon exemple du style baroque, tel qu'il a été senti et apprécié chez nous.

On a maintenant entrepris la restauration des pierres de taille de l'extérieur. M. Henri de Goumoëns continue à diriger les travaux.

Moudon. — A l'église Saint-Etienne, quatre nouveaux vitraux ont été demandés à M. Charles Clément.

La Société de développement désire remettre à l'air la statue de la Justice, qui ornait autrefois une fontaine. C'est une belle œuvre du XVI^e siècle, qui est actuellement conservée dans la cage d'escalier de l'Hôtel de Ville. On cherche un emplacement convenable. Il n'en manque pas.

Noville. — Nous avons signalé le mauvais résultat d'une restauration de la flèche de l'église de Noville, faite sans contrôle et sans autorisation. A la suite de notre intervention, la municipalité de cette commune a pris envers l'Etat l'engagement de procéder à une restauration correcte. Pour tenir compte des conséquences financières, cette restauration a été remise à l'année 1960. M. Gilliard en a été chargé.

Nyon. — A l'église Notre-Dame, les fenêtres du rang supérieur de la nef étaient demeurées sans vitraux ornés, alors que les autres baies en ont depuis plus de vingt ans ; elles viennent d'en recevoir d'excellents dus à M. de Ribaupierre ; c'est lui qui a ainsi meublé toutes les fenêtres de cette église. Le résultat de son œuvre patiente est remarquable.

Au château, l'Association *Pro Novioduno* a demandé à l'architecte J.-H. Guignard de dresser la liste et d'estimer les travaux de restauration restant encore à entreprendre.

Orbe. — La couverture de la Tour ronde du château commence à se fendre. On devra prochainement s'occuper d'elle.

Oron-la-Ville. — La restauration de l'église, annoncée dans mon précédent rapport, est en cours d'exécution. Des travaux discutables au clocheton ont été faits à l'insu de l'architecte qui dirige la restauration.

Oulens. — M. Marcel Grandjean, en procédant à des recherches pour l'inventaire des monuments de l'art, a retrouvé dans les archives deux remarquables coupes en argent du XVIII^e siècle. Restaurées, elles ont été déposées au Musée cantonal.

Payerne. — A l'église abbatiale, les travaux ont progressé très lentement. La fouille du sous-sol est terminée. Il reste quelques tombes à lever. Un accident a immobilisé durant plusieurs mois M. Pierre Margot, architecte. Sans lui, les travaux n'ont pas pu continuer au rythme habituel. Il prépare actuellement la mise en place du dallage du sol, qui sera posé de manière à laisser accessibles les fondations découvertes lors des fouilles.

J'ai demandé à la municipalité de chercher un endroit pour y déplacer deux monuments, certes très intéressants et dignes, celui du général Jomini et celui à la mémoire des morts de la guerre mondiale ; ils sont en effet posés juste au bas des absides du chevet de l'Abbatiale



Le retable d'Etagnières (fait par les frères Reyff, en 1654), après sa restauration. (Ci-contre : avant la restauration.)





Vase burgonde trouvé dans une tombe découverte à Bex, place du Marché

Photo : Musée cantonal d'archéologie

et ne s'accordent pas avec elles. Cette situation irrite beaucoup de visiteurs et de connaisseurs ; elle ne saurait demeurer longtemps sans modification.

Dans la cour de l'Abbatiale, un pavage a été posé.

Les autorités de Payerne ont décidé de créer un marché couvert. Elles veulent le construire à l'ouest de la place de la Foire (ou de l'Abbatiale), dans un espace actuellement couvert de platanes. L'étude de ce projet a été faite par M. Georges Bosset, qui a tenu compte de nos désirs. Une rangée de platanes demeurera devant ce marché, qui sera ainsi pratiquement invisible.

Penthéréaz. — Un orgue a été placé dans l'église.

Perroy. — Pour décorer l'église, un vitrail a été demandé à M. Charles Clément.

Rances. — La restauration intérieure de l'église est terminée, après avoir été assez longtemps suspendue. Le résultat en est excellent et fait honneur à M. Lavenex. Notre commission est intervenue, par sa délégation des architectes, pour la liquidation de divers détails.

Rolle. — La municipalité de Rolle se propose de mettre à l'étude une restauration partielle du château.

Saint-Saphorin-sur-Morges. — La restauration annoncée est commencée. Elle a permis de retrouver de curieuses fondations, qui font penser que la chapelle de l'ancien château-fort était de forme rectangulaire.

Saint-Sulpice. — On vient de remettre en place à Saint-Sulpice, près du pont sur la Venoge et de la route n° 1, la stèle de Brionne-Rohan. Elle avait été élevée là par l'abbé Couvé, de Paris, en souvenir d'une réconciliation historique. Lors de la Révolution vaudoise, suspecte, cette pierre fut transportée au château de Morges ; elle y servit de marche d'escalier. Ressortie de sa cave, il y a quelques années, elle traînait dans les cours de l'arsenal ; elle y subit des accidents. A la demande de la municipalité de Morges et sur la suggestion de M. Richard Berger, elle a été remise à sa place primitive. Le projet de socle a été gracieusement dessiné par M. Pierre Margot. Le service des routes a mis à disposition le terrain nécessaire.

A l'église de Saint-Sulpice, un projet de vitrail a été demandé à M. Robert Schmit pour la fenêtre axiale.

Veytaux. — A Chillon, les travaux d'aménagement du musée lapidaire, près de la *domus clericorum*, se sont poursuivis. La *domus* elle-même a été dotée d'une porte. Des essais d'éclairage ont eu lieu. Divers travaux extérieurs, notamment aux voies d'accès, ont été faits. Plus loin que l'embarcadère, contre la voie CFF, un garage a été construit pour une voiture (voir le rapport annuel de l'Association pour Chillon).

Vevey. — La Grenette de Vevey comporte, à un angle du rez-de-chaussée, une partie fermée. Les locaux qu'elle contient ont eu besoin de fenêtres complémentaires. Elles ont été étudiées par M. Demierre.

Vufflens-le-Château. — La restauration de la tourelle nord-ouest du donjon est presque terminée. Les travaux ont suivi un cours normal.

M. Gilliard a été chargé, avec l'aide de la Confédération et celle du canton, de préparer le programme de restauration du donjon lui-même.

Yverdon. — La flèche de l'église paroissiale est en tuf. Elle a été recouverte, il y a une soixantaine d'années, de ciment prompt qui, maintenant, se détache et tombe en plaques sur le trottoir. On va donc la restaurer. Le tuf sera remis au jour et, cas échéant, remplacé ou complété. Architecte : M. Rouilly.

Au château, c'est l'intérieur du grand donjon et les salles voisines qui vont être restaurées. Les travaux continuent à être conduits par M. Pierre Margot.

A l'Hôtel de Ville, des fenêtres ont été remises en état ; divers menus travaux ont eu lieu.

Yvorne. — On s'est occupé d'améliorer l'éclairage, à l'intérieur de l'église.

III. TRAVAUX A DES MONUMENTS NON CLASSÉS

Bex. — La rectification de la route cantonale devant le nouveau pont sur le Rhône, à Saint-Maurice (Valais), entraîne la démolition partielle des fortifications vaudoises construites à l'Arzillieux en 1847. Avant ces destructions, des plans et des photographies ont été pris.

Correvon. — Des travaux d'amélioration ont eu lieu dans l'église. On a retrouvé d'anciennes fondations, peut-être romanes.

Cronay. — Les travaux de restauration de l'église, annoncés l'an passé, sont achevés. Architecte : M. Pilloud, Yverdon.

Echallens. — Pour compléter la restauration intérieure de l'église protestante, un orgue a été commandé.

Fiez. — La restauration de l'église de Fiez, confiée à M. Cruchet, est terminée.

Les Clées. — La restauration extérieure de l'église est terminée. On doit regretter, décidément, la modification du sommet de la tour, qui en fait un clocher banal, dépourvu de tout caractère local.

Lully. — Une nouvelle église, au caractère original, a été conçue par M. Cruchet. Elle est en cours de construction.

Saint-Oyens. — La restauration de l'église, qui a provoqué la découverte des restes d'une abside romane, est terminée. Architecte : M. Cruchet.

Vevey. — Le tracé du mur de clôture de la Cour au Chantre a été modifié, pour rendre plus facile la circulation des véhicules.

Veytaux. — Une chapelle nouvelle a été construite. Elle est bien venue.

Villars-Chesières. — L'étude du projet d'église a avancé et approche de sa réalisation.

C. ORGANISATION

I. CLASSEMENT DE MONUMENTS HISTORIQUES

Cette activité a été poursuivie comme de coutume. Trente-neuf biens ont été classés depuis le dépôt de notre précédent rapport. Nous n'en donnons pas la liste ici, puisque l'ensemble de tous les monuments du canton fait l'objet d'un nouvel arrêté de classement global, dépourvu des erreurs héritées du passé.

II. COLLABORATEURS

Nous avons eu le grand chagrin de perdre, en octobre 1958, M^{lle} Anne-Lise Reinbold, conservateur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et membre de notre commission.

M^{lle} Reinbold, dont l'activité était inlassable, avait succédé, en 1941, à M. Jacques Chevalley. Elle poursuivit l'énorme mise en ordre des collections cantonales entreprise, revisant la numérotation, refaisant les déterminations, contrôlant les inventaires. Elle avait entrepris la modernisation des vitrines du Musée cantonal, et de façon magistrale. En outre, elle consacra une large partie de son temps à des fouilles et soulagea ainsi considérablement la tâche de mon prédécesseur. Passionnée, infatigable, elle était l'un de nos meilleurs préhistoriens.

Pour lui succéder, au musée comme au sein de notre commission, le Conseil d'Etat a porté son choix sur M. Raoul Wiesendanger, qui est un homme compétent et qualifié non seulement en préhistoire et en archéologie ancienne, mais aussi dans le domaine des objets de collection dont notre musée est assez riche.

Un des membres correspondants de notre commission, M. Adolphe Decollogny, a publié un ouvrage abondamment illustré, résultat de patientes recherches, sur les *Trésors des églises vaudoises* en matière de peintures murales.

Le D^r P.-A. Gloor a publié récemment une étude sur les modifications anthropologiques de la population vaudoise.

M. Edm. Hennard, membre correspondant et préparateur au Musée cantonal, a eu la gentillesse d'aménager deux grandes vitrines pour exposer à Saint-Prex, en décembre 1958, les objets trouvés durant la fouille de la nécropole burgonde de cette commune — exposition organisée à la demande de la municipalité.

III. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

Nos archives continuent à croître. Elles sont souvent consultées et rendent de très appréciables services.

IV. INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

M. Marcel Grandjean poursuit son labeur de bénédictin. Il explore maintenant les archives des petites communes du secteur attribué au prochain volume. Il profite de ce travail pour relever nombre d'informations concernant d'autres régions du canton, de manière qu'on n'ait plus à les reprendre lorsqu'on mettra en chantier d'autres secteurs.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.